

MERCREDI 13 MAI 2020

Le conseil de la municipalité de Boileau siège en séance ordinaire à huis clos ce 13^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt à 7h30, par conférence téléphonique formant quorum sous la présidence de monsieur Robert Meyer, maire et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc Ballard, conseiller #2
Ronald Roberts, conseiller #4
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5
Barbara Mapp, conseillère #6

Conseiller absent : Marc St-Aubin, conseiller #3

Assistent également à la séance, la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens.

SÉANCE À HUIS CLOS

Suite à l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 sur tout le territoire québécois relativement à la pandémie mondiale de la Covid-19 et suivant l'arrêté énoncé par la ministre de la Santé et des Services sociaux, les séances du conseil se tiendront à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Les élus peuvent y participer par tout moyen de communication (téléphone ou vidéoconférence).

Considérant que suivant la rencontre de travail préalable, les élus municipaux sont en possession des projets de résolutions détaillés, nous procéderons uniquement à la lecture des titres des résolutions et du vote. Le procès-verbal fera état des délibérations du conseil.

Dans un souci de transparence, nous utiliserons les moyens technologiques à notre disposition pour rendre l'information accessible notamment via le site web de la Municipalité de Boileau.

1.0 OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président à 7h40.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

200513-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 8 avril 2020
- 4.0 Avis de motion et règlements
 - 4.1 Avis de motion et projet de règlement 20-120
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage)
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA
 - 5.5 Rapport du comité administratif et finance
 - 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Calendrier des séances du conseil pour l'année 2020
 - 6.2 Lancement d'appel d'offres pour l'achat de gravier MG-20B
 - 6.3 Suspension des taux d'intérêt
 - 6.4 Programme de suivi de la qualité de l'eau de la rivière Maskinongé – OBV RPNS
 - 6.5 Test de potabilité – mairie
 - 6.6 Demande de subvention pour la fourniture et l'installation d'une patinoire extérieure
 - 6.7 Programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023
 - 6.8 Collecte de fonds pour monsieur André Bélisle, maire de St-Sixte
 - 6.9 Entériner la mise à pied temporaire de la secrétaire-trésorière adjointe
- 7.0 Finances
 - 7.1 Approbation des comptes fournisseurs

- 7.2 Rapport des salaires nets
- 7.3 Activités financières
- 8.0 Dépôt de documents
 - 8.1 Dépôt du rapport annuel de la Corporation des Transports adapté et collectif de Papineau
- 9.0 Période de l'assistance
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2020

ATTENDU que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2020:

ATTENDU que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

200513-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 8 avril 2020 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

4.1 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 20-120

200513-03 Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Ronald Roberts qu'à une séance ultérieure, un règlement portant le numéro 20-120 concernant les voies d'accès et les ponceaux abrogeant et remplaçant les règlements 02-080, 06-026 et 07-030;

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code municipal, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

CONFORMÉMENT à l'article 445 du CM, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier précédent la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté`

CONFORMÉMENT avec l'article 445 du CM, je demande dispense de la lecture du projet de règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà reçu copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adopté à l'unanimité

5.0 INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage) a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif et finance a été déposé
- 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2020

ATTENDU que le gouvernement du Québec a déclaré un état d'urgence sanitaire pour la COVID-19;

ATTENDU que la Municipalité doit tenir ses séances à huis clos et par téléconférence conformément à l'arrêté ministériel du 15 mars 2020;

200513-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QU'il y aurait lieu de modifier la résolution 191113-11 à l'effet de tenir les séances ordinaires du conseil à 7h30 tant que l'arrêté ministériel le permettra.

Adopté à l'unanimité

6.2 LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DE GRAVIER MG-20B

200513-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE le conseil autorise la directrice générale à lancer l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier MG20B.

Adopté à l'unanimité

6.3 SUSPENSION DES TAUX D'INTÉRÊT

ATTENDU que le règlement 19-116 prévoit que les taux d'intérêt sont fixés à 13% par année et que les frais de pénalité sur les arriérés de taxes soient appliqués après le 31^e jour de retard selon la formule suivante , soit 0.5% par mois de retard, pour un maximum de 5% par année pour l'année

ATTENDU que le conseil municipal de Boileau a demandé la suspension des taux d'intérêts par la résolution 200327-02 jusqu'au 31 mai 2020;

200513-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE le conseil rétablisse les taux d'intérêts tel que prévu dans le règlement 19-116

Adopté à l'unanimité

6.4 PROGRAMME DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU DE LA RIVIÈRE MASKINONGÉ – OBV RPNS

ATTENDU que l'Organisme des bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon a fait parvenir une lettre de sollicitation afin de participer au programme de suivi de la qualité de l'eau de la rivière Maskinongé pour l'année 2020;

ATTENDU que le montant à déboursier est de 1955.00\$ plus taxes comprenant la coordination du projet, le temps de déplacement et des échantillonnages, le transport des échantillons, les analyse et la production d'un rapport détaillé;

200513-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le conseil ne participe pas au programme de suivi de la qualité de l'eau de la rivière Maskinongé de L'ONV RPNS.

Adopté à l'unanimité

6.5 TEST DE POTABILITÉ DE L'EAU

ATTENDU que la municipalité de Boileau désire faire des tests de potabilité de l'eau au 702, chemin de Boileau et de 'E. coli au 954, chemin Maskinongé;

200513-08 Il est proposé par madame la conseillère Barbara Mapp

QUE le monsieur Dave Sylvestre soit la personne mandatée pour prendre les tests d'eau ainsi que faire le suivi des analyses.

Adopté à l'unanimité

6.6 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE PATINOIRE EXTÉRIEURE

200513-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la municipalité de Boileau autorise la présentation du projet de l'aménagement d'une patinoire extérieure au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Boileau à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse de budget de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la municipalité de Boileau désigne madame Cathy Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté à la majorité

Madame Barbara Mapp, conseiller #6 enregistre sa dissidence

6.7 PROGRAMMATION DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2019 À 2023

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

200513-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 2020-01 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 2020-01 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles;

QUE le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité de Boileau, tout document requis aux fins de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

6.8 COLLECTE DE FONDS POUR MONSIEUR ANDRÉ BÉLISLE, MAIRE DE ST-SIXTE

ATTENDU que monsieur André Bélisle, maire de St-Sixte a été victime d'un terrible accident le 11 janvier dernier et il demeure avec certaines séquelles;

ATTENDU que le Club Quad Petite Nation avec la complicité des filles de monsieur Bélisle, organisent une collecte de fonds pour l'achat d'un quadriporteur pour ce dernier et sollicite la municipalité pour un don;

200513-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil de la municipalité de Boileau contribue à cette collecte de fonds pour un montant de 100.00\$.

Adopté à l'unanimité

6.9 ENTÉRINER LA MISE À PIED TEMPORAIRE DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

ATTENDU l'arrêté # 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec en date du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19;

200513-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE le conseil de la municipalité de Boileau entérine la mise à pied temporaire au 27 mars 2020 de madame Linda Nagant occupant le poste de secrétaire-trésorière adjointe;

QUE la Directrice générale soit autorisée à réintégrer l'employé à son poste dès que la situation sera rétablie à la demande du conseil.

Adopté à l'unanimité

7.0 FINANCES

7.1 APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 30 AVRIL 2020

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois d'avril 2020 totalisant un montant de 60 353.67\$.

200513-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 60 353.67\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité

7.2 RAPPORT DES SALAIRES NETS

200513-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le conseil municipal de Boileau adopte le rapport des salaires nets du mois d'avril 2020 au montant de 18 584.95\$.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je soussignée certifie qu'il y a les crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 6 et 7.1 et 7.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

7.3 ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le rapport des activités financières a pas été déposé.

8.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

8.1 RAPPORT ANNUEL DE LA CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉ ET COLLECTIF DE PAPINEAU

La directrice générale dépose au Conseil le rapport annuel de la Corporation des Transports adapté et collectif de Papineau.

9.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Aucun citoyen présent (séance à huis clos)

10.0 VARIA

Aucun point n'est traité.

11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU que tous les points à l'ordre du jour sont épuisés;

200513-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la présente séance soit et est levée à 8h06

Adopté à l'unanimité

Robert Meyer
Maire

Cathy Viens
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière